

INVITATION

Jeudi 24 juin de 9h30 à 17h

Ministère de l'économie

Centre de conférences Pierre Mendès France

139, Rue de Bercy - Paris 12^{ème} (métro Bercy ou gare de Lyon)

(9h-12h30) Conférence-débat à l'invitation de l'APIE

(14h30-17h) Séminaire réservé aux membres et invités de *Communication publique*

(Participation gratuite, nombre de places limité, inscription obligatoire)

Valoriser les actifs immatériels des institutions publiques : la communication crée de la richesse.

1/ L'APIE organise une conférence-débat, le 24 juin : de 9h30 à 12h30, deux tables-rondes traiteront successivement de la valorisation des données publiques, et des marques et savoir-faire. (Voir sur www.apiefrance.fr)

Les membres de *Communication publique* y sont les bienvenus, en prenant soin de s'inscrire au préalable.

2/ Les membres de *Communication publique* sont en outre invités à poursuivre les échanges, de 14h30 à 17h00, pour approfondir le thème des marques et savoir-faire. Ce séminaire de l'après-midi est aussi destiné aux gestionnaires publics que sont les **directeurs généraux de services, directeurs des services techniques, secrétaires généraux, directeurs financiers et juridiques, directeurs de la communication** des institutions publiques de toutes natures.

Les **élus locaux** y sont aussi les bienvenus.

Dans l'économie contemporaine, une source considérable de richesse réside dans la valorisation d'actifs immatériels : **image, notoriété, noms, marques, savoirs, savoir-faire, brevets, licences, études, rapports, annuaires, statistiques, indices, données juridiques et géographiques, cartes, photos, films, fréquences, droits d'accès...** C'était le constat en 2006 de la commission sur l'économie de l'immatériel présidée par Maurice Lévy, président de Publicis, et Jean-Pierre Jouyet, alors chef du service de l'Inspection Générale des Finances.

L'Etat, les collectivités territoriales, les institutions publiques possèdent à cet égard un capital considérable et inexploité. Elles ont tout à gagner à voir ces richesses mises à profit par des entreprises au bénéfice de l'emploi et de l'économie, tout en demandant la juste rétribution des services ainsi rendus. Une gestion active de ce patrimoine immatériel permettrait de proposer aux usagers une modernisation du service public, de mettre en valeur le travail des agents et de dégager des ressources supplémentaires pour la collectivité. **Mais le plus souvent ces gisements sont ignorés car les compétences, les instruments, la culture qui permettraient d'en tirer profit font défauts.**

Comment identifier, recenser, protéger, valoriser et gérer ce patrimoine immatériel ?

Comment faire rémunérer cette valeur à son juste prix lorsqu'elle est cédée ou concédée ?

Comment la communication peut-elle générer de nouvelles ressources, à base d'image et de notoriété ?

L'APIE, service interministériel à compétence nationale, propose une assistance pluridisciplinaire, méthodologique et opérationnelle, aux gestionnaires publics: marketing, propriété intellectuelle, droit international ou public, droit de la concurrence et de la consommation. Elle fournit licences-types et guides méthodologiques, apporte des conseils en gestion des droits d'auteur, mise en place de licences, définition des tarifs...

Au programme

● **Accès et réutilisation des données publiques :** *des opérateurs privés réutilisent les données publiques, en particulier produites par les administrations locales (santé, culture, urbanisme, environnement). Cela peut justifier le paiement d'une redevance en particulier en cas d'exploitation commerciale.*

● **Valorisation des savoir-faire, des expertises et des marques publiques :** *les savoir-faire - en matière de sécurité sanitaire, civile, routière, d'études d'impact - peuvent être transférés avec profit à des acteurs économiques voire à d'autres pays. L'Etat, les établissements publics, les collectivités territoriales possèdent des noms prestigieux qui méritent d'être gérés comme des marques. D'où l'intérêt de construire leurs stratégies de valorisation, d'identifier les marques, les déposer, les gérer, les faire fructifier.*